



International
Civil Aviation
Organization

Organisation
de l'aviation civile
Internationale

Organización
de Aviación Civil
Internacional

Международная
организация
гражданской
авиации

منظمة الطيران
المدني الدولي

国际民用
航空组织

Bureau Afrique Occidentale et Centrale / Western and Central African Office

Réf: T 11/8.2 - 0031

le 16 janvier 2012

Objet : Première réunion du Groupe Régional AFI de Sécurité Aérienne (RASG-AFI/1), Kampala, Ouganda, 26-27 mars 2012

Suite à donner: Bien vouloir confirmer votre participation avant le 15 février 2012

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le Groupe Régional AFI de Sécurité Aérienne (RASG-AFI) tiendra sa première réunion du 26 au 27 mars 2012 à Kampala, Ouganda, à l'aimable invitation du Gouvernement ougandais. L'ordre du jour provisoire et les notes explicatives sur le projet d'ordre du jour de la réunion sont en **Annexes A** de la présente lettre.

Comme vous le savez, à la quatrième réunion de sa 190^{ème} Session, tenue le 25 mai 2010, le Conseil de l'OACI a approuvé la mise en place de Groupes Régionaux de la Sécurité Aérienne (RASGs) tel que développé dans sa note de travail C-WP/13558 (C-DEC 190/4). Cette décision donnait mandat au Secrétariat de l'OACI pour établir les RASGs, assurer leur développement et orienter leurs activités. Une part importante des tâches à l'ordre du jour de cette première réunion consistera à examiner et approuver les Termes de Référence et l'organigramme du Groupe, élire son président et ses vice-présidents et passer en revue les mécanismes sous-régionaux existants afin d'envisager l'intégration de leurs activités à celles du RASG-AFI.

Le Conseil a par ailleurs demandé au Secrétariat d'assurer une coordination étroite entre les RASGs et les Groupes régionaux de planification et de mise en œuvre (PIRGs) dans le but d'éviter une duplication des efforts. Par conséquent, j'ai le plaisir de vous informer que la première réunion du Groupe Régional AFI de Sécurité Aérienne (RASG-AFI/1) se tiendra juste avant et au même lieu que la dix-huitième réunion APIRG prévue du 27 au 30 mars 2012. L'on s'attend à une participation de l'ensemble des Etats de la région AFI à cette importante réunion. La présente invitation s'adresse également aux exploitants d'aéronefs, aux organisations internationales, aux organismes d'entretien et de réparation, aux organisations régionales, aux organismes de formation, aux constructeurs d'avions, aux fournisseurs de services de la navigation aérienne ainsi qu'à tout autre organisme/représentant assimilé de votre Etat, en qualité d'observateurs. Le bulletin d'information et une liste des hôtels proposés à Kampala vous seront envoyés dès qu'ils seront finalisés.

La réunion se déroulera en français et en anglais et la documentation qui sera publiée dans ces deux langues est en cours de préparation sur la base de l'ordre du jour provisoire joint en annexe et sera disponible sur les sites Internet de l'OACI suivants : <http://www.icao.int/wacaf> et <http://www.icao.int/esaf>.

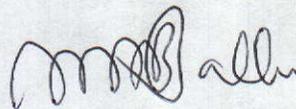
.../2

Ceux qui envisagent de présenter des notes de travail doivent s'assurer que ces documents parviendront au Secrétariat au plus tard le 15 février 2012 et, si possible, en versions anglaise et française. Les participants sont priés de transmettre leurs documents par e-mail aux adresses suivantes: icaowacaf@dakar.icao.int; icaoesaf@icao.int et icao@icao.unon.org afin d'accélérer et de faciliter la préparation de la réunion. **Les documents reçus après cette date seront distribués uniquement dans la langue dans laquelle ils auront été reçus**, sans traduction. Aucune note de travail ne sera distribuée pendant la réunion. Les participants sont par conséquent encouragés à télécharger les documents de travail sur les sites Internet ci-dessus indiqués et à apporter avec eux un ordinateur portable.

Je vous serai reconnaissant de confirmer votre participation à cette réunion dès que possible et au plus tard le 15 février 2012, en retournant aux adresses indiquées, dûment remplie, la **fiche d'inscription ci-jointe**. Dans le but d'optimiser les résultats de la réunion du RASG-AFI et d'en tirer le meilleur profit, il est vivement recommandé que les Directeurs Généraux d'Aviation Civile prennent part en personne à cette réunion en se faisant accompagner par les Experts techniques appropriés de leur Administration.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Le Directeur Régional de l'OACI
et Secrétaire du RASG-AFI



Mam Sait Jallow

- Pièces jointes :- A Ordre du jour provisoire et notes explicatives
- B Fiche d'inscription

VSE
EK

ANNEXE A

**PREMIERE REUNION DU GROUPE REGIONAL DE LA SÉCURITÉ AÉRIENNE POUR LA
REGION AFRIQUE-OCEAN INDIEN**

(RASG-AFI/1)

(Kampala, Ouganda, 26-27 Mars 2012)

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- Point 1:** Examen et adoption du projet d'ordre du jour
- Point 2:** Termes de référence et structure organisationnelle du RASG-AFI
- État de la sécurité aérienne dans la région AFI y compris les indicateurs de sécurité
 - Examen et adoption des termes de références du RASG-AFI
 - Examen et adoption de la structure organisationnelle du RASG-AFI
 - Élection du Président et des Vice-présidents (Comité Exécutif)
 - Examen des mécanismes sous-régionaux actuels et des possibilités d'intégrer leurs activités au RASG-AFI
- Point 3:** Plan OACI pour la sécurité de l'aviation dans le monde (GASP)
- Présentation et résumé des initiatives de sécurité mondiale (GSI)
 - Mises à jour futures du GASP
 - État de mise en œuvre du GASP (recommandation 5 / 1 de la réunion SP AFI RAN)
 - Examen des fiches du cadre de performance (Annexe au rapport de la réunion SP AFI RAN) et des paramètres y relatifs (recommandation 3 / 3 de la réunion SP AFI RAN/08)
 - Identification des projets et ressources du GASP/GASR du RASG-AFI
- Point 4:** Etat de mise en œuvre et suivi des recommandations du SP AFI RAN
- Recommandation 3/2- Mise en œuvre du Programme ACIP
 - Recommandation 4/4- Mise en œuvre du système ADREP/ECCAIRS
 - Recommandation 4/5-Etablissement d'organismes régionaux d'enquête sur les accidents
 - Identification et résolution des problèmes de sécurité graves
- Point 5:** Initiatives régionales de sécurité de l'OACI
- Transition d'ACIP au «Plan AFI»

M87

- Mise en place d'équipes régionales de sécurité de l'aviation
- Recommandation 5/8-Stratégies de formation pour la sécurité de l'aviation en Afrique
- Recommandation 5/9- Coordination et harmonisation de l'assistance fournie aux États
- Les programmes COSCAP dans la Région AFI

Point 6: Autres initiatives de sécurité et organisations régionales dans la Région AFI

- Présentation BAGASOO
- Présentation CASSOA

Point 7: Coordination RASG-AFI et APIRG

Point 8: Questions diverses

Notes explicatives sur le projet d'ordre du jour

Point 1: Examen et adoption du projet d'ordre du jour

La réunion examinera et adoptera le projet d'ordre du jour présenté

Point 2: Termes de référence et structure organisationnelle du RASG-AFI

La réunion passera en revue les Termes de références détaillées du RASG-AFI pour approbation. Elle examinera et approuvera la structure organisationnelle et élira le Président et les Vice-présidents, ainsi que le Comité exécutif du RASG-AFI. Les mécanismes sous-régionaux actuels seront examinés et les moyens d'intégrer leurs activités dans le RASG-AFI discutés.

Point 3: Plan OACI pour la sécurité de l'aviation dans le monde (GASP)

La réunion examinera les projets potentiels et les ressources disponibles pour les activités du RASG-AFI. Elle examinera également une présentation sur les initiatives de sécurité mondiale et les mises à jour futures du GASP et l'état de mise en œuvre de la Recommandation 5/1 du SP AFI RAN. Lors d'un exercice visant à identifier les projets et ressources du RASG-AFI relatifs aux GASP/GASR, les fiches du cadre de performance et les paramètres y relatifs seront examinés.

Point 4: Etat de mise en œuvre et suivi des recommandations du SP AFI RAN

La réunion examinera l'état de mise en œuvre et de suivi des recommandations du SP AFI/08 RAN relatives à la sécurité, notamment: les recommandations 3/2- Mise en œuvre du Programme ACIP, 4/4- Mise en œuvre du système ADREP/ECCAIRS, 4/5-Etablissement d'organismes régionaux d'enquête sur les accidents. Elle examinera également les initiatives relatives à l'identification et à la résolution des problèmes de sécurité graves (SSC) y compris celles du projet AFI-CIS (AFI Cooperative Inspectorate Scheme).

Point 5: Initiatives régionales de sécurité de l'OACI

La réunion examinera la transition d'ACIP au «Plan AFI» et la création d'équipes régionales de sécurité de l'aviation. Elle examinera aussi l'état de mise en œuvre et de suivi des recommandations du SP AFI/08 RAN, notamment : les recommandations 5/8-Stratégies de formation pour la sécurité de l'aviation en Afrique et 5/9- Coordination et harmonisation de l'assistance fournie aux États. L'état de mise en œuvre des programmes COSCAP dans la région AFI et les progrès réalisés quant à leur transition vers des organismes régionaux de supervision de la sécurité (RSOO) seront également examinés.

Point 6: Autres initiatives de sécurité et organisations régionales dans la Région AFI

Les initiatives de sécurité et les expériences de différentes organisations sous-régionales et/ou internationales seront présentées à la réunion.

Point 7: Coordination RASG-AFI et APIRG

Afin de garantir l'efficacité et d'éviter le chevauchement des initiatives destinées à résoudre les problèmes de sécurité, la réunion examinera la nécessaire coordination entre le RASG-AFI et l'APIRG.

Point 8: Questions diverses

La réunion examinera les questions qui n'auront pas été traitées sous les points ci-dessus de l'ordre du jour.

-FIN-



VDI

EL

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

**PREMIERE REUNION DU GROUPE REGIONAL DE
SECURITE AERIENNE DE LA REGION AFI (RASG-AFI/1)
(Kampala, Ouganda, 26-27 mars 2012)**

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Prière de retourner à icaowacaf@dakar.icao.int copie à icao@icao.unon.org ou icaoesaf@icao.int

Nom et Prénoms
(en lettres majuscules) : _____

Pays/Organisation : _____

Fonction au sein du
Gouvernement/Organisation : _____

Adresse permanente pour
Faire suivre le courrier : _____

Téléphone : _____

Fax : _____

e-mail : _____

Hôtel et Numéro
De la Chambre : _____

Signature : _____

Date : _____

M6